

COPIE



objet :

Consultation administrative sur la
restructuration du lotissement de
Cromenach - Avis IFREMER

Monsieur l'Administrateur
des Affaires Maritimes
56019 Vannes cedex

N/Réf : dK/EL n° 362

V/Réf : n° 234 du 2 septembre 1999

Affaire suivie par : G. de Kergariou, J. Mazurié, J.P. Allenou, P. Le Hir

La Trinité-sur-Mer, le 29 octobre 1999

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Trinité
12, rue des Résistants
B.P. 36
56470 La Trinité-sur-Mer
France

téléphone 33 (0)2 97 30 25 70
télécopie 33 (0)2 97 30 25 76
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

1 - Dossier Section Régionale Conchylicole

Le projet de modification du site mytilicole de Cromenach présenté par la Section Régionale Conchylicole est séduisant. L'actuel site d'élevage est enclavé dans la Baie de Kervoyal, son décalage vers le sud permettra de bénéficier de courants plus importants et donc d'un meilleur renouvellement d'eau. Les bouchots plus éloignés du rivage en particulier de l'étier de Billiers disposeront d'une eau de meilleure qualité bactériologique.

Ce décalage vers des eaux plus profondes est possible grâce aux outils actuels, (pontons, pêcheuses, etc...) joint à un éclaircissement des pieux il devrait se traduire (cf. expérience des bouchots de la Baie du Mont Saint-Michel) par un gain de production notable.

2 - Notice d'impact

Nulle part, il n'est fait mention dans cette étude des travaux réalisés antérieurement sur l'envasement des sites conchylicoles :

- thèse de J.M. Somin, 1981 "Processus sédimentaires et biodéposition liés à différents mode de conchyliculture"
- Document LCHF (1986) : impact des bouchots sur les courants en Baie de l'Aiguillon.

Ces deux études montrent qu'en zone turbide, c'est le cas de la Vilaine, les installations conchylicoles provoquent un ralentissement des courants et donc une sédimentation accrue. Ce phénomène ne peut être occulté.

Le site de la Baie de Kervoyal n'est analysé ni sur le plan de la courantologie, ni sur l'impact potentiel de la houle sur le transit sédimentaire, quelque soit l'origine des sédiments.

Les caractéristiques de la future zone d'implantation ne sont pas davantage analysées, l'impact de la modification des installations, lignes simples et non plus doubles, n'est pas pris en compte.

Cette notice d'impact ne répond pas aux questions qui sont posées quant à l'envasement de la Baie de Cromenac'h et l'impact des bouchots sur ce phénomène.

3 - Analyses IFREMER

3.1. Le site de la Baie de Cromenach

Sur la plan de la circulation de la marée, cette baie est protégée des courants de flot par la pointe de Kervoyal et des courants de jusant par la pointe de Penlan. C'est donc un site confiné, le seul courant notable qui resterait à mesurer est celui provoqué par la circulation dans l'étier de Billier et les contrecourants qui s'établissent en Baie au flot et au jusant.

Il s'agit donc d'un site privilégié pour l'envasement, les bouchots y participent certainement pour une part que seule une étude lourde pourrait définir.

Sur la plan du transit sédimentaire, contrairement à l'estuaire moyen ou à l'estuaire interne de la Vilaine, ce site n'est pas abrité de la houle. Selon les conditions météorologiques, des déplacements de sédiments (vases et sables) peuvent se produire.

3.2. Zone d'extension

Le transfert vers le Sud, amènera les bouchots dans la zone de transit de la marée de l'estuaire de la Vilaine. Ces courants y seront nettement plus marqués.

Il s'accompagnera d'un éclaircissement des pieux, lignes simples sur la zone d'extension. Cette mesure se traduira par un moindre ralentissement des courants d'où moindre sédimentation.

Conclusions

Sur le plan conchylicole, ce dossier est d'autant plus intéressant que peu de sites bretons se prêtent à des modifications mêmes minimales. Les conséquences sur les usages littoraux sont positives dans la mesure où le report des bouchots vers le large libèrera la zone proche du rivage, donc la plus fréquentée.

En ce qui concerne l'envasement, celui-ci est un phénomène global, qui touche tout l'estuaire de la Vilaine. Localement, la mytiliculture y participe pour une part qui resterait à définir, probablement minime. Avec le transfert des bouchots vers le large et la modification des lignes (passage en ligne simple), nous pensons qu'à terme, l'impact des bouchots remaniés sur l'envasement de la Baie de Cromenach diminuera.

En conséquence, les autres usages étant pris en compte, j'émet un avis favorable à cette restructuration.

P. et P.O. du Chef du laboratoire DEL
G. de Kergariou

J.P. Allenou

Copies :

DEL/D
DEL/EC/TP
DRV/RA La Trinité S/Mer
dossier Avis
dossier Vilaine